



**COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUILLET 2021 A 15H**

Présents : Michel RUIZ, Jean-Luc TURZO, Marc LAURENT, René CECCHINEL, Claude MERINDOL, Georges AMBROSIANO, Didier BREART, Hélène BERNAL, Denis CENTARO, Françoise SCHMERBER, Jean-Marc RAGOT, Anne TOUZE, Patrick EME, Juan REVERTE, Hélène GAILLARD, Jean-Luc FERNANDEZ, Paul GATIAN-----/

Absents-Excusés : Nicole DECOSTANZI *pouvoir à Jean-Luc TURZO*, Joëlle BRETON *pouvoir à Didier BREART*, Nadine CARLUS *pouvoir à Michel RUIZ*, Michèle OLLIVE *pouvoir à René CECCHINEL*, Sylvie ABEL *pouvoir à Hélène BERNAL*, Magali MONIER *pouvoir à Anne TOUZE*, David GIACCONE *pouvoir à Claude MERINDOL*, Audrey GIROULET *pouvoir à Patrick EME*, Nathalie MAUREL *pouvoir à Hélène GAILLARD*, Sandrine LEPRESLE *pouvoir à Juan REVERTE*-----/

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité**, désigne Patrick EME, secrétaire de séance.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité**, approuve le procès-verbal du conseil municipal du 14 avril 2021.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité**, approuve les conventions de financement, au titre du « programme 2020 », pour les travaux d'intégration des ouvrages de distribution d'énergie électrique, Montée du Serpolet, impasse de la Lavande et impasse de la Sauge, ainsi que les travaux d'intégration des réseaux de communication électronique, Montée du Serpolet. Le conseil municipal adopte également les plans de financement et décide d'inscrire les crédits nécessaires à ces opérations au budget 2022.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 26 voix pour, et 1 abstention de Jean-Luc FERNANDEZ :**
 - Approuve l'adhésion de la commune de Gréasque au groupement de commandes pour la mise en place d'un automate d'appel et d'alerte sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
 - Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la mise en place d'automates d'appel et d'alerte pour les besoins propres aux membres du groupement ;
 - Autorise Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents afférents ;
 - Accepte la Métropole Aix-Marseille-Provence comme coordonnateur du groupement ainsi formé ;
 - Autorise la Présidente de la Métropole AMP à signer l'accord-cadre à intervenir.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité**, autorise le comptable public à mouvementer le compte 1068 à son débit et à créditer le compte 281571 pour 18 601.14€. Cette opération est prévue, à la demande de la Trésorerie, dans le cadre de la régularisation de l'acquisition d'un véhicule et de la reconstitution des amortissements.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité**, décide de verser à la Coopérative scolaire de l'école élémentaire une subvention de 2 760 € et à l'association La Boule Noire une subvention de fonctionnement de 450 €, ainsi qu'une subvention spécifique de 300 € pour l'organisation du « Grand Prix de la Ville ».
- **Le Conseil Municipal à l'unanimité**, décide de verser une subvention de 7 438 € (50% du montant TTC des travaux) au propriétaire du terrain cadastré section AE n°257, pour les travaux de ravalement de sa façade (24, avenue Emile Zola), conformément au dispositif départemental « d'embellissement des façades et des paysages de Provence », après instruction d'une Déclaration Préalable par le COPIL et l'architecte-conseil du CAUE.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 21 voix pour et 6 abstentions de Nathalie MAUREL pouvoir à Hélène Gaillard, Juan REVERTE, Hélène GAILLARD, Jean-Luc FERNANDEZ, Sandrine LEPRESLE pouvoir à Juan REVERTE et Paul GATIAN :**
 - Décide de constituer au profit de M. et Mme Patrice BOURGEOIS, propriétaires des terrains cadastrés section AS n°275 et 276, ou de toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait, une servitude de tréfond sur la parcelle communale cadastrée section AS n°326, moyennant une indemnité de 5 000 € ;
 - Décide de mettre à la charge du demandeur l'ensemble des frais de géomètre et de notaire ;
 - Décide de mandater Maître ARCULEO, notaire à Gréasque, afin d'acter le projet de servitude ;
 - Autorise le Maire à entreprendre toute démarche et à signer toute pièce nécessaire à cet effet.

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité**, approuve la Charte locale des commerces du centre-village en tenant compte des modifications proposées pendant la séance.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité**, décide de modifier la composition des Commissions extramunicipales Développement Durable – Transition Ecologique et Forêt, en y intégrant M. Paul GATIAN en remplacement de M. Max CASADO. Un vote à mains levées a été organisé avec l'accord unanime des conseillers municipaux présents et représentés.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité**, prend acte de la transmission du Bilan 2020 de la Délégation de Service Public Enfance-Jeunesse, ainsi que des documents annexés : Comptes de Résultats analytiques Enfance et Jeunesse, Rapport d'activités 2020.
- **Le conseil Municipal, à l'unanimité**, approuve la passation d'un avenant n°5 au contrat de DSP Enfance-Jeunesse, afin de tenir compte des conséquences financières de la crise sanitaire sur l'équilibre financier de la DSP. Le conseil municipal autorise également le Maire à signer l'avenant concerné avec l'association Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud. L'avenant a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission spéciale DSP, lors de sa séance du 19 juillet 2021.
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 21 voix pour et 6 abstentions de Nathalie MAUREL pouvoir à Hélène Gaillard, Juan REVERTE, Hélène GAILLARD, Jean-Luc FERNANDEZ, Sandrine LEPRESLE pouvoir à Juan REVERTE et Paul GATIAN**, approuve la passation d'un avenant n°6 au contrat de DSP Enfance-Jeunesse, afin de proroger les délais d'exécution du contrat jusqu'au 31 décembre 2021. Le conseil municipal autorise également le Maire à signer l'avenant concerné avec l'association Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud. L'avenant a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission spéciale DSP, lors de sa séance du 19 juillet 2021.

Jean-Luc FERNANDEZ quitte la séance à 16h43.

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**
 - Approuve le principe de la délégation du service public de l'Animation Enfance-Jeunesse de la Commune sous réserve d'une offre satisfaisante à l'issue de la consultation ;
 - Retient le mode de délégation du service par affermage ;
 - Retient les caractéristiques principales des modalités de la délégation, telles qu'exposées en séance, notamment la durée de 3 ans. Le contrat pourra être renouvelé deux fois, pour une durée d'une année supplémentaire. La durée totale, renouvellements compris, ne pourra excéder 5 ans.

Juan REVERTE quitte la séance à 17h15 et donne procuration à Paul GATIAN.

- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**
 - Décide d'approuver la passation d'une convention annuelle de prestations de services portant sur un accompagnement aux projets de la collectivité dans les domaines du développement durable, avec la fédération d'associations « France Nature Environnement Bouches-du-Rhône ». La convention sera renouvelable et peut cesser à tout moment à l'initiative de chacune des parties.
 - Décide de la mise en œuvre de ce partenariat à compter du dernier trimestre 2021.
 - Précise que les représentants de FNE13 participeront aux Commissions extramunicipales dans les domaines de la Forêt et du Développement Durable. L'accompagnement de FNE13 portera notamment sur la préparation du nouvel Aménagement Forestier qui doit prévoir les actions de la Municipalité en Forêt communale pour les 15 prochaines années.
 - Approuve le coût de cet accompagnement représentant 2 000 € TTC par an et donc pour le dernier trimestre 2021 : 500 €.
 - Autorise le Maire à signer la convention prévue à cet effet.
- **Le Conseil Municipal à l'unanimité**, approuve la refonte du cadre d'octroi des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) des agents titulaires et contractuels relevant des catégories B et C, dont les grades, services ou fonctions ont été détaillées en séance. Le conseil municipal approuve également les modalités d'octroi présentées en séance et autorise le Maire à les mettre en œuvre à compter de la transmission de la délibération au contrôle de légalité. La délibération prise porte abrogation de la délibération précédente, en date du 24 avril 2002 (n°6).

- **Le Conseil Municipal à l'unanimité**, approuve la refonte du cadre d'octroi des Indemnités horaires pour les prestations de Surveillance, d'Etude et d'Enseignement (ISEE) du personnel enseignant de l'Education Nationale, auquel la commune peut faire appel dans le cadre de leurs activités accessoires. Le conseil municipal approuve également le taux horaire des études surveillées des professeurs des écoles de classe normale : 21.75 € ; et prend acte des montants plafonds prévus par les textes officiels. Les montants pourront être revalorisés dans le respect des plafonds.
- **Le Conseil Municipal prend acte de la signature des documents suivants :**
 - Ordre de service à la Sté CEL pour l'aménagement de l'esplanade du Puits Hély d'Oissel, signé le 31 mars 2021 pour 26 366 € HT.
 - Ordre de service à la Sté A-CLOUD pour l'aménagement d'un dispositif de régulation acoustique à la Salle Jean Moulin, signé le 31 mars 2021 pour 24 560 € HT.
 - Ordre de service à la Sté COLAS pour la création d'un trottoir et d'une piste cyclable quartier du Puits de Coudeil, signé le 6 avril 2021 pour 59 773,45 € HT.
 - Ordre de service à la Sté MARECO pour la réhabilitation et l'aménagement de l'esplanade sous le chevalement au Puits Hély d'Oissel, signé le 8 avril 2021 pour un montant de 36 500 € HT.
 - Ordre de service à la Sté EMTPG pour la réfection de la chaussée ave Emile Zola, signé le 8 avril 2021 pour 15 959 € HT.
 - Ordre de service à la Sté METALLERIE DE PROVENCE pour la fourniture et la pose de fixations pour les barrières bois de l'aire de camping-cars, signé le 16 avril 2021 pour 4 150 € HT.
 - Ordre de service à la Sté ENROBE PACA pour l'aménagement de la voie d'accès à l'esplanade, route du PHO, signé le 23 avril 2021 pour 12 942,20 € HT.
 - Ordre de service à la SARL CEL pour l'aménagement d'une aire de stockage avec réalisation d'une dalle avec mur banché de 17 m de long au PHO, signé le 23 avril 2021 pour un montant de 13 032 € HT.
 - Ordre de service à l'Ets ALLIETTA dans le cadre de la rénovation de la salle de bain d'un logement communal rue Jean Jaurès, signé le 26 avril 2021 pour un montant de 3 290 € HT.
 - Ordre de service à la Sté 1 PACTE pour la fourniture et le paramétrage d'ordinateurs portables à l'école élémentaire, signé le 29 avril 2021 pour 12 468 € HT.
 - Ordre de service à la Sté A-CLOUD pour l'aménagement d'un dispositif de régulation acoustique à la Salle Louise Michel, signé le 30 avril 2021 pour 6 530 € HT.
 - Travaux d'aménagement des deux logements place Félix Lescure :
 - Ordre de service à la Sté MARECO dans le cadre de la rénovation des 2 logements communaux 1 place Félix Lescure (gros œuvre), signé le 30 avril pour 51 998 € HT.
 - Ordre de service à la Sté LMP PEINTURE dans le cadre de la rénovation des deux logements communaux 1 Place Félix Lescure (peintures), signé le 30 avril pour 4 480 € HT.
 - Ordre de service à la Sté FERMETURES DU MIDI dans le cadre de la rénovation de deux logements communaux 1 Place Félix Lescure (remplacement des menuiseries), signé le 11 mai 2021 pour 10 995,20 € HT.
 - Ordre de service à la Sté TAB MENUISERIE concernant l'aménagement de meubles de cuisine dans le cadre de la rénovation des 2 logements communaux 1 Place Félix Lescure, signé le 25 mai 2021 pour 7 660 € HT.
 - Ordre de service à la Sté JCT concernant l'électricité dans le cadre de la rénovation des deux logements communaux 1 Place Félix Lescure, signé le 26 mai 2021 pour 10 076 € HT.
 - Ordre de service à la Sté METALLERIE DE PROVENCE pour la fourniture et la pose de barrières sélectives au PHO, signé le 5 mai 2021 pour 3 750 € HT.
 - Ordre de service à la Sté COLAS pour la réfection du chemin du Moulin Rou, signé le 7 mai 2021 pour 25 000 € HT (un OS équivalent a été pris par la commune de Mimet).
 - Ordre de service à la Sté VERT VOTRE JARDIN pour le débroussaillage des bords des voies, signé le 11 mai 2021 pour 15 000 € HT.
 - Ordre de service à AMBC CONTROLES pour une mission SPS dans le cadre de la création d'ouvrages de rétention et de recalibrage du pluvial situés quartier Pascaret et Pradeaux, signé le 26 mai 2021 pour 3 515 € HT.

- Ordre de service à BTP CONSULTANT pour une mission de contrôle technique dans le cadre de la création d'ouvrages de rétention et de recalibrage du pluvial situés quartier Pascaret et Pradeaux, signé le 26 mai 2021 pour 3 900 € HT.
- Ordre de service à la Sté VERT VOTRE JARDIN dans le cadre de l'entretien des espaces Verts de mai à décembre 2021, signé le 27 mai 2021 pour 14 833,33 € HT.
- Ordre de service à la Sté PROVENCE MACONNERIE GENERALE dans le cadre de la réfection des façades Nord-Sud-Est de la Mairie, signé le 2 juin 2021 pour 50 597,30 € HT.
- Ordre de service à la Sté PROVENCE MACONNERIE GENERALE dans le cadre de la création d'une ouverture au Cercle Musical, signé le 2 juin 2021 pour 14 771,50 € HT.
- Ordre de service à la Sté SPIE dans le cadre du remplacement des bornes par des candélabres au Parc du château, signé le 3 juin 2021 pour 12 180 € HT.
- Ordre de service à la Sté CELOC dans le cadre de l'aménagement du carrefour des Gournauds, signé le 7 juin 2021 pour 26 260 € HT.
- Ordre de service à la Sté CELOC dans le cadre de la création d'un abri containers aux Gournauds, signé le 7 juin 2021 pour 13 240 € HT.
- Ordre de service à la Sté CITES AB INGENIERIE dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du parking place des Mineurs, signé le 7 juin 2021 pour 8 250 € HT.
- Ordre de service à la Sté BS 83 MACONNERIE GENERALE dans le cadre de la reprise de la toiture du futur local des Services techniques, signé le 8 juin 2021 pour 3 560 € HT.
- Ordre de service à la Sté CELOC dans le cadre de l'aménagement du carrefour chemin des Cigales, signé le 14 juin 2021 pour 58 569 € HT.
- Ordre de service à PROVENCE MACONNERIE GENERALE dans le cadre de la mise en sécurité de l'accès au Cercle musical suite à l'ouverture sur la Place des Martyrs, signé le 18 juin 2021 pour 4 750 € HT.
- Ordre de service à 1PACTE pour la fourniture et l'installation de matériel informatique au Pôle Urbanisme/Travaux/Sécurité, signé le 23 juin 2021 pour 19 030 € HT.
- Ordre de service à BS 83 MACONNERIE GENERALE pour l'aménagement de box de rangement à la ZA des Pradeaux pour les futurs locaux des Services techniques, signés le 24 juin 2021 pour 19 972,00 € HT.
- Ordre de service à la Sté ORTEC pour le remplacement de pompes de relevage à l'école élémentaire du stade, signé le 25 juin 2021 pour 4 325 € HT.
- Ordre de service à la Sté ENEDIS pour l'installation d'un compteur pour le CCFF à la ZA des Pradeaux, signé le 6 juillet 2021 pour 3 231,20 €.
- Bon de commande à la Sté MIXURBAIN pour l'acquisition de mobiliers extérieurs (4 tables) pour l'aire de camping-cars, signé le 30 avril 2021 pour 3 484,67 € HT.
- Bon de commande à la Sté ADEMLOG pour la fourniture de matériel informatique, signé le 3 mai 2021 pour 16 313,39 € HT
- Marché signé le 26 mai 2021 avec SFR dans le cadre de la fourniture de services de communications électroniques (téléphonie fixe, téléphonie portable, accès à Internet et interconnexion entre sites). Les bons de commande sont en cours d'élaboration.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17h28.

Fait à Gréasque, le 29 juillet 2021

LE MAIRE,

Michel RUIZ

